

Luxembourg, le 19 août 2016

## **Taux d'intérêt**

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, les principaux taux d'intérêt moyens sur les opérations de crédit et de dépôt appliqués par les établissements de crédit du Luxembourg aux ménages et aux sociétés non financières (SNF) de la zone euro ont évolué comme suit au cours du mois de juin 2016.

### **Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des ménages**

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> sur les crédits immobiliers accordés aux ménages a diminué sur un mois, passant de 1,70% en mai 2016 à 1,66% en juin 2016. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 37 millions d'euros par rapport à mai 2016 pour s'établir à 222 millions d'euros au mois de juin 2016. En comparaison annuelle avec le mois de juin 2015, ce taux s'est contracté de 6 points de base et le montant des crédits accordés a diminué de 8 millions d'euros.

Le taux d'intérêt fixe<sup>3</sup> sur les crédits immobiliers accordés aux ménages a diminué de 7 points de base sur un mois pour atteindre 1,66% en juin 2016. Le volume des crédits nouvellement accordés a augmenté de 14 millions d'euros par rapport au mois de mai 2016 pour porter l'activité mensuelle à 230 millions d'euros en juin 2016. En glissement annuel, le taux a diminué de 36 points de base et le montant des crédits accordés a également diminué de 28 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les crédits à la consommation, dont la période de fixation initiale du taux est supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans, a augmenté de 15 points de base sur un

---

1 On entend par nouveau contrat tout nouvel accord passé entre le ménage ou la société non financière et l'agent déclarant. Les nouveaux accords comprennent tous les contrats financiers qui spécifient pour la première fois le taux d'intérêt associé au dépôt ou au crédit et toutes les renégociations des dépôts et des crédits existants.

2 Taux d'intérêt variable ou dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt est inférieure ou égale à 1 an.

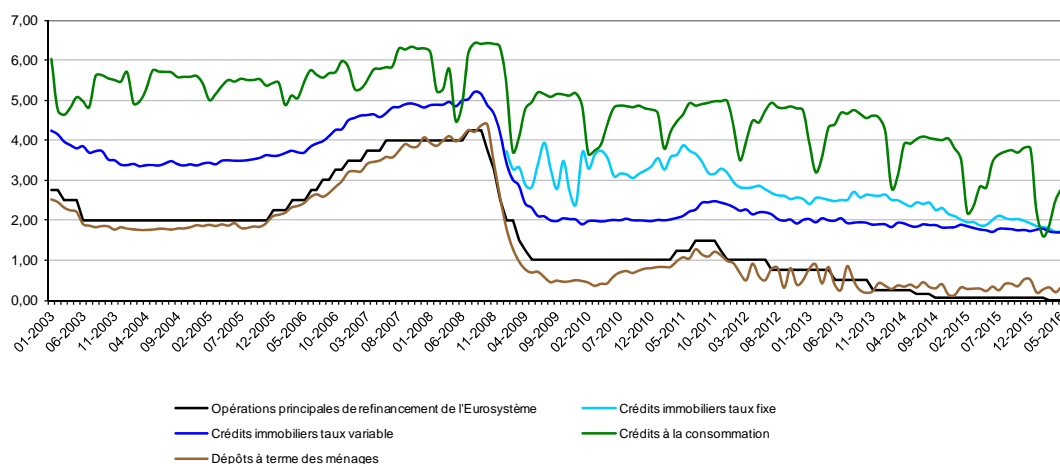
3 Taux d'intérêt fixe pondéré par les montants des contrats pour tous les crédits immobiliers accordés indépendamment de la durée de fixation initiale du taux (supérieure à 1 an). Cette série n'est publiée par la BCL que depuis février 2009 pour des raisons méthodologiques liées à l'identification des déclarants.

## Communiqué de presse statistique

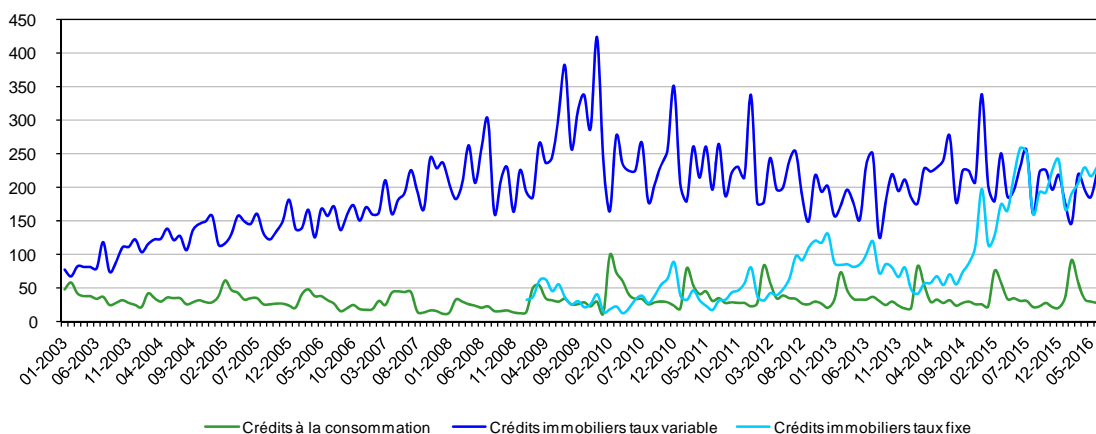
mois pour s'inscrire à 2,94% en juin 2016. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a atteint 27 millions d'euros au mois de juin 2016, en retrait de 2 millions d'euros par rapport au mois précédent. En comparaison annuelle avec le mois de juin 2015, ce taux a diminué de 52 points de base tandis que le montant des crédits accordés a diminué de 3 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des ménages ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an est resté inchangé par rapport au mois précédent, se stabilisant à 0,34% en juin 2016. Par rapport au niveau affiché au mois de juin 2015, la rémunération de ces dépôts est également identique.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des ménages



Volumes représentatifs des nouveaux contrats de crédits conclus avec des ménages (en millions d'euros)



## Communiqué de presse statistique

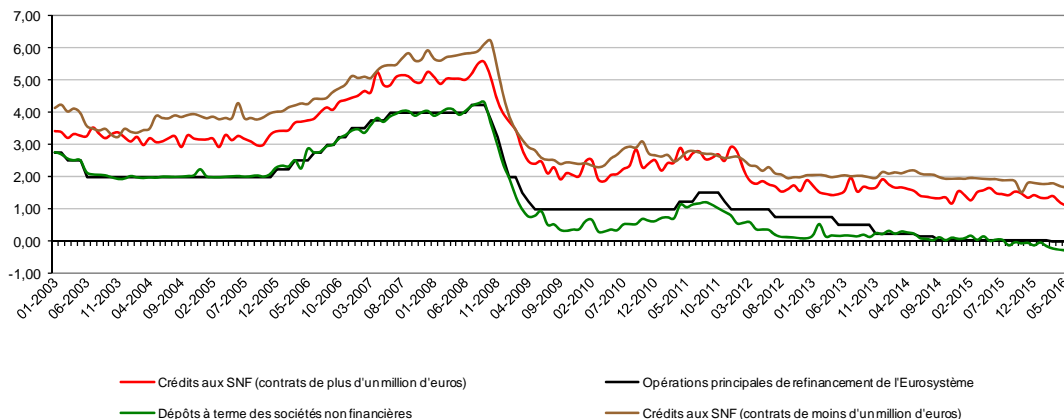
### Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des SNF

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> sur les crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros accordés aux SNF a augmenté de 6 points de base en comparaison mensuelle pour s'élever à 1,76% au mois de juin 2016. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 132 millions d'euros sur un mois pour s'établir à 938 millions d'euros durant la dernière période de référence. En comparaison annuelle avec le mois de juin 2015, ce taux a baissé de 19 points de base tandis que le montant des crédits accordés a augmenté de 41 millions d'euros.

Pour rappel, la série statistique sur le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> pour les crédits d'un montant supérieur à 1 million d'euros a été mise à jour en mai 2016 pour refléter les révisions transmises par une grande banque de la place financière. Sur base des derniers chiffres disponibles, le taux d'intérêt de ces prêts a augmenté de 4 points de base en comparaison mensuelle pour atteindre 1,17% en juin 2016. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 1 420 millions d'euros par rapport au mois précédent pour porter l'activité mensuelle à 8 695 millions d'euros. En comparaison avec le mois de juin 2015, ce taux a diminué de 33 points de base et le montant des crédits accordés a augmenté de 554 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des SNF ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a atteint -24 points de base au mois de juin 2016 contre -26 points de base le mois précédent.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des sociétés non financières



## Communiqué de presse statistique

Les tableaux relatifs aux taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la BCL à l'adresse suivante :

[http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series\\_statistiques\\_luxembourg/03\\_marche\\_capitaux\\_interets/index.html](http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/03_marche_capitaux_interets/index.html)

### Méthode de pondération

Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux contrats sont pondérés au sein des catégories d'instruments concernées par les montants des contrats individuels. Ceci résulte de la compilation des agrégats nationaux effectuée par les établissements de crédit déclarants et par la BCL.

Pour toute information supplémentaire, nous sommes à votre disposition  
au numéro de téléphone 4774-4265 /-4243.



### Département Relations internationales et communication

Section Communication

L-2983 Luxembourg

Télécopieur: +352 4774-4910

[info@bcl.lu](mailto:info@bcl.lu)